

3. Erreur de droit relative au contrôle juridictionnel de la compatibilité de l'aide conformément à l'article 107, paragraphe 3, TFUE dans la mesure où le Tribunal conclut que la mesure litigieuse était incompatible avec le marché intérieur en raison du non-respect du principe de neutralité technologique.

Ordonnance du président de la Cour du 24 janvier 2017 (demande de décision préjudicielle de la Audiencia Provincial de Cantabria — Espagne) — Liberbank, SA/Rafael Piris del Campo

(Affaire C-431/15) ⁽¹⁾

(2017/C 129/14)

Langue de procédure: l'espagnol

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 354 du 26.10.2015

Ordonnance du président de la Cour du 9 février 2017 (demande de décision préjudicielle de l'Audiencia Provincial de Álava — Espagne) — Laboral Kutxa/Esmeralda Martínez Quesada

(Affaire C-525/15) ⁽¹⁾

(2017/C 129/15)

Langue de procédure: l'espagnol

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 414 du 14.12.2015

Ordonnance du président de la Cour du 26 janvier 2017 (demande de décision préjudicielle de l'Audiencia Provincial de Cantabria — Espagne) — Luca Jerónimo García Almodóvar, Catalina Molina Moreno/Banco de Caja España de Inversiones, Salamanca y Soria, SAU

(Affaire C-554/15) ⁽¹⁾

(2017/C 129/16)

Langue de procédure: l'espagnol

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 27 du 25.01.2016
